

IV<sup>E</sup> SÉRIE, }  
No. 33. } Circulaire au Clerge.

Evêché de Rimouski, 6 février 1890.

Monsieur le curé,

Le Seigneur nous éprouve actuellement dans le pays tout entier par une maladie que les<sup>m</sup> médecins désignent sous le nom d'*influenza* ou de *grippe*. C'est dans de telles épreuves qu'il est important de recourir à la prière et à la pénitence pour apaiser le courroux du Ciel.

1o. Je désire donc que, dans tout le diocèse, il soit ajouté à chaque messe l'oraison *Pro quacumque necessitate*, selon la rubrique, jusqu'à cessation du fléau.

2o. Qu'il soit fait une procession dans chaque église et chapelle pour le même objet, suivie de la messe indiquée au Missel sous le même titre.

Bien à vous en N. S.,

† JEAN, EV. DE ST G. DE RIMOUSKI